



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Séminaire de Lancement du Projet de Jumelage entre la Tunisie,  
la France, l'Allemagne et le Portugal- Jeudi 24 Mai 2012 –  
Hotel El Mouradi Gammarth

\*\*\*\*

### « APPUI A L'ADMINISTRATION TUNISIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECO-CONSTRUCTION »

\*\*\*\*

Le Jeudi 24/05/2012 l'hôtel EL MOURADI à Gammarth accueille le séminaire de lancement du jumelage UE-Tunisie relatif à l'éco-construction. L'objectif de ce séminaire est de présenter les missions à réaliser par le jumelage et de sensibiliser les différentes parties prenantes, tant internes qu'externes à l'importance des enjeux. Il est présidé par monsieur le Ministre de l'Équipement et Leurs Excellences les Ambassadeurs de l'Union Européenne(UE), de la France, de l'Allemagne et du Portugal en Tunisie, avec la participation des chefs de projets de ces mêmes pays.

#### Contexte

L'importance de l'éco-construction tient au poids de la construction et de l'exploitation des bâtiments dans les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tant en Europe qu'en Tunisie, mais aussi à d'autres facteurs tels que le confort et la salubrité des locaux d'habitat ou de travail, ou encore l'impulsion, créatrice de richesse et d'emploi, que peuvent apporter ces nouvelles ambitions et ces technologies au secteur du bâtiment.

Le secteur de la construction est classé troisième plus grand consommateur d'énergie en Tunisie. Il consomme plus de 30% des ressources naturelles du pays, et si rien n'est fait, il est attendu qu'il soit classé deuxième avant 2020, puis premier en 2030.

La Tunisie est consciente des défis des changements climatiques en général, et plus particulièrement de la nécessité d'agir, afin de maîtriser la consommation de l'énergie du secteur bâtiment, dans la construction comme dans l'exploitation. Elle dispose aussi, d'une part, de savoirs traditionnels et de méthodes constructives qu'il convient de sauvegarder et normaliser, et d'autre part, d'une volonté de promouvoir l'éco-construction dans toutes ses dimensions. La Tunisie est même à l'avant-garde des pays sud méditerranéens, comme en témoigne certains travaux concrets déjà engagés :

-Mise en œuvre du programme de réglementation thermique et énergétique des bâtiments neufs par l'Agence Nationale de la Maîtrise de l'Énergie (ANME).

-Définition d'un écolabel (ANME)

-Participation au projet « Efficience énergétique dans le secteur de la construction (MEDENEC) » des pays du sud et à l'Est de la méditerranée.

-Réalisation des projets pilote comme celle initiée par le Groupe de Développement Agricole de Sidi Amor.

L'Union Européenne de son côté, avec des pays comme la France, l'Allemagne et le Portugal dans le cas présent, a des acquis indéniables, tant sur le plan de la gouvernance qu'au plan technique.

C'est ainsi que la Tunisie a sollicité et obtenu la mise en place du projet de jumelage ici présenté en appui institutionnel à ses structures spécialisées dont la Direction Générale des Bâtiments Civils du Ministère de l'Équipement.

#### Les objectifs du jumelage

- Renforcer les lois et règles de l'éco-construction.
- Développer et promouvoir sur l'ensemble du territoire et pour tous les types de bâtiments l'éco-construction.
- Renforcer la maîtrise d'ouvrage publique.

#### Le cadre

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage « P3All » de l'Union Européenne (UE). Rappelons que ce cadre vise à renforcer l'intégration entre la Tunisie et l'UE, et à promouvoir la convergence économique, sociale et institutionnelle. Le présent projet de jumelage constitue une réponse concrète aux axes d'actions détaillés dans les points suivants du Plan

- Point 15 : « Promouvoir le développement durable »,
- Point 64 : « Renforcer l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables ».
- Point 69 : « Renforcer et dynamiser la coopération sur les questions environnementales ».

[http://ec.europa.eu/delegations/tunisia/documents/eu\\_tunisia/plan\\_action\\_ue\\_tunisie.pdf](http://ec.europa.eu/delegations/tunisia/documents/eu_tunisia/plan_action_ue_tunisie.pdf)

#### Les chiffres clés

L'équipe euro-tunisienne constituée pour mettre en œuvre ce jumelage financé par l'Union européenne à hauteur de 1.200M€, sur une période de deux ans (Mars 2012- Février 2014) s'appuie sur plus de cinquante experts issus des pays partenaires : le ministère français de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL), en consortium avec le ministère fédéral allemand des transports, de la construction et du développement urbain (BMVBS) et le laboratoire national de génie civil (LNEC) du Portugal.

#### Contacts

Pilotes opérationnels du jumelage « éco-construction »  
Mme. Héla RAHMOUNI née DISSEM – Homologue CRJ  
M. Jean-Paul FIDELI – Conseiller Résident de Jumelage (CRJ)-  
Courriel : [jumelage.ecoconstruction.eu.tn@gmail.com](mailto:jumelage.ecoconstruction.eu.tn@gmail.com)

Délégation de l'Union Européenne en Tunisie:  
Stefano CORRADO  
Développement Durable Environnement – Energie  
Courriel : [Stefano.CORRADO@eeas.europa.eu](mailto:Stefano.CORRADO@eeas.europa.eu)

Unité de Gestion du Programme d'Appui à  
l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3A-II):  
Mr Moez MHALLA- Administrateur chargée de projets  
Courriel : [moez.mhalla@ugp3a.gov.tn](mailto:moez.mhalla@ugp3a.gov.tn)

